

Mise en place du parcours des patients en AMP durant l'épidémie COVID Centre FIV66

Madame, Monsieur, après avoir obtenu l'accord de votre gynécologue, vous allez commencer votre traitement en vue d'une Assistance Médicale à la Procréation (AMP) dans le contexte de l'épidémie COVID. Pour cela vous devrez respecter les recommandations et les modalités de reprise des activités d'AMP en contexte de circulation du SARS COV 2 (COVID).

Au niveau du centre d'AMP, nous mettons en place un parcours garantissant une distanciation sécuritaire et nous favorisons la télémedecine. Nous avons déterminé des procédures de protection, de bio-nettoyage des espaces et validé une nouvelle organisation spécifique de nos équipes.

A INFORMATION

Après information éclairée, un consentement contexte COVID spécifique devra être signé par le couple. Ce document est à télécharger sur notre site FIV66.com.

B Télémedecine

L'usage de la télémedecine est privilégié par l'intermédiaire de consultations ou d'entretiens téléphoniques.

En cas d'impossibilité, les créneaux de consultations physiques seront espacés afin d'éviter de faire attendre plusieurs personnes en salle d'attente. Le patient doit arriver seulement 5 min avant le RDV et si nécessaire attendre à l'extérieur.

La prise de rendez-vous s'effectue sur **DOCTOLIB**.

C Dépistage des patients avant et pendant l'AMP

Les consignes à respecter et un questionnaire d'orientation diagnostique (questionnaire comorbidités) sont à compléter tout au long du parcours. Ces documents sont à télécharger sur notre site www.FIV66.com

La prise de température est réalisée sur signe d'appel clinique (symptômes, frissons).

Après une consultation avec votre gynécologue et une analyse des réponses au questionnaire, il sera amené à autoriser la mise en place de la tentative. Vous prendrez alors rendez-vous sur DOCTOLIB avec un biologiste du centre d'AMP (Consultation téléphonique avec les biologistes).

Avant une ponction ovocytaire à la clinique St Pierre ou avant une autoconservation de gamètes, un test de recherche du virus par PCR dans les sécrétions nasopharyngées datant de moins de 2 jours devra être effectué. Le résultat devra être connu le jour de votre admission à la clinique ou de votre rendez-vous au laboratoire.

D Environnement et techniques de laboratoire

Atténuer le risque de contamination par patient en réduisant autant que possible les contacts face à face avec les patients

- éviter le partage des outils avec les patients en vous demandant de venir avec un masque et votre stylo, etc
- Nous désinfectons les salles et postes de travail entre les patients,
- Il y aura une augmentation du temps (>30 min) entre les procédures pour permettre un renouvellement d'air suffisant;

E Préconisations Consultations et passage aux cabinets ou au laboratoire

Nous espacerons vos rendez-vous pour éviter le croisement avec d'autres patients

Vous devrez porter votre masque, amener votre stylo et respecter une distance minimum de 1 m avec les autres patients.

Afin d'éviter un déplacement dans les locaux du centre d'AMP, nous privilégions les échanges de documents (téléchargeables sur notre site www.FIV66.com) en vue d'une prise en charge en AMP (examens, consentements, pièces administratives) via le mailing sécurisé « consultation.pma@laboducentre66.fr » ou le courrier.

F Préconisations Réalisation Transfert et Insémination

Lors de l'Insémination ou du transfert d'embryon il pourra être demandé au conjoint de ne pas assister au geste médical mais sa présence sera requise pour la signature de documents administratifs.

Nous vous remercions de votre compréhension et comptons sur votre coopération afin que votre prise en charge se passe dans les meilleures conditions. Nous sommes à votre écoute en cas de besoin.

Le 29 mai 2020

L'équipe d'AMP FIV66 – Saint Pierre